

FICHE FORMATION

en MASSO-KINESITHERAPIE

INSTITUT : Institut de Formation et de Recherche En Santé - Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie d'Alençon Campus de Monfoulon Damigny

TITRE DE LA FORMATION : Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute

- Objectifs de la formation¹

La formation en masso-kinésithérapie (MK) prépare les étudiants au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute en alternant une formation théorique et pratique au sein de l'IFMK d'Alençon et une formation clinique dans des établissements sanitaires ou médico-sociaux, des cabinets libéraux ainsi que des structures associatives ou sportives.

La formation est organisée et mise en œuvre dans le but d'accompagnement l'acquisition des 11 compétences relatives à l'exercice du métier de masseur-kinésithérapeute :

- Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique ;
- Concevoir et conduire un projet thérapeutique en MK, adapté au patient et à sa situation ;
- Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage ;
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de MK ;
- Établir et entretenir une relation et communication dans un contexte d'intervention en MK ;
- Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et expertise dans le champ MK ;
- Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle ;
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques ;
- Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources ;
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs ;
- Informer et former les professionnels et les personnes en formation.

- Débouchés de la formation

Le taux d'emploi à l'issue de la formation est de 100%.

Les masseurs kinésithérapeutes exercent en cabinet libéral (85% de la profession²), dans les structures sanitaires (Hôpitaux, centre de rééducation) et médico-sociales (foyer d'accueil médicalisé, EHPAD, ...), en médecine thermale, dans le domaine de la prévention en entreprise, dans les clubs sportifs professionnels, ou dans le cadre de l'enseignement en institut de formation.

L'installation en libéral est libre, mais le conventionnement avec la sécurité sociale est soumis à conditions dans les zones sur-dotées en professionnels.

Il est possible de poursuivre des études et formations vers le diplôme d'état de Cadre de santé, des cursus de Master, DIU/DU et d'intégrer d'autres d'autres formations de santé.

¹ Sources : Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute

² <https://www.ordremk.fr/wp-content/uploads/2021/03/rapportdemographiemk.pdf>

- **Durée**

La formation est de 4 années en Institut de Formation en masso-kinésithérapie, comportant 895 heures de cours magistraux, 1085 heures de travaux dirigés et 1470 heures de stages.

- **Horaires**

Les horaires de formation sont variables en fonction des possibilités des différents intervenants : les enseignements débutent en général à 08h00 et peuvent se terminer à 19h00.

- **Public bénéficiaire**

Etudiants issus de première année de L.AS de l'université de Caen, de L2 ou L3, et public en reconversion professionnelle (Article 25).

- **Accès aux études et prérequis**

1^{ère} année de L.AS validée, avec UE santé spécifique validée : possibilité d'intégration selon classement suite aux résultats de 1^{ère} année de licence accès santé.

Etudiants en licence L2 ou L3 : avoir validé l'UE spécifique accès santé de l'université de Caen. Possibilité d'intégration selon classement suite aux résultats de 2^{ème} ou 3^{ème} année de licence.

Accès par reconversion professionnelle :

L'accès en IFMK peut être possible dans le cadre de la reconversion professionnelle selon l'article 25 de l'arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute³.

- **Contenu de la formation**

A titre indicatif, le contenu de la formation portera sur les thèmes ci-dessous :

- Santé publique
- Sciences humaines et sciences sociales
- Sciences biomédicales
- Sciences de la Vie et du Mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie)
- Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs musculosquelettique, neuromusculaire, respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire
- Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie
- Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité
- Démarche et pratique clinique
- Méthodologie de travail et de recherche
- Elaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive
- Formation à la pratique en masso-kinésithérapie
- Droit, Législation et Gestion d'une structure
- Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ musculosquelettique, neuromusculaire, respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire.

La formation se déroule en alternance avec 7 stages durant les 4 années à l'IFMK.

³ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031127778/>

Le contenu de la formation est détaillé dans l'annexe IV de l'arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute⁴.

Dans le cadre de l'expérimentation du décret du 11 mai 2020⁵ et l'arrêté du 9 septembre 2021, les étudiants en cycle 1 de masso-kinésithérapie suivent les unités d'enseignement de la licence sciences de soin, de l'université de Caen, de la L2 à la L3.

- **Modalités et délais d'accès**

Dossier d'inscription IFMK à rendre pour début juillet pour la rentrée de septembre.
Certificat de non contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession.
Certificat médical de vaccination.

- **Moyens pédagogiques et d'encadrement**

- L'équipe pédagogique :

L'équipe pédagogique est constituée en interne par 6 formateurs, MKDE, avec des diplômes complémentaires de cadre de santé et / ou de diplôme universitaire de master en sciences humaines, science de l'éducation ou santé publique.

Des formateurs vacataires (masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens, médecins spécialistes, professionnels de santé, psychologues, enseignants universitaires ou experts dans leur domaine d'intervention) complètent l'équipe.

- Outils pédagogiques :

Cours magistraux (présentiels et distanciels)

Travaux dirigés et travaux pratiques, simulation

Stages professionnels en établissement sanitaire et en cabinet libéral et stage de service sanitaire

Mise à disposition de documentation professionnelle, accès à bibliothèque universitaire et à la plateforme Moodle Collegium Santé.

Accès à la BU sur le campus.

- Moyens techniques :

Les locaux de l'IFMK représentent plus de 3000 m² sur deux niveaux à l'intérieur desquels comprenant :
4 amphithéâtres modulaires d'une capacité de 120 places

2 salles polyvalentes de 160 m²

11 salles de travaux dirigés et d'examens cliniques

L'IFMK bénéficie également d'outils d'analyse clinique et de rééducation (plate-forme d'analyse de la marche et de la posture, évaluation de la force musculaire, échoscopie et ondes de choc, de cryothérapie pulsée...).

Accès WIFI sur l'ensemble de l'institut.

Un espace foyer et une terrasse pour les étudiants.

⁴ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031127778/>

⁵ Décret n° 2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche

INDICATEURS DE PERFORMANCES

Tous les amphithéâtres, les salles polyvalentes et de TD sont équipés du matériel pédagogique audiovisuel nécessaire à la formation théorique et pratique.

- **Suivi et évaluation**

Suivi pédagogique individualisé des étudiants

Rédactions de fiches et de dossiers avec régulation / remédiation

Contrôle continu et / ou contrôle terminal des UE (évaluation écrite, QCM, oraux, mise en simulation pratique, ...).

Les résultats de chaque semestre (sessions 1 et 2) sont validés en commission d'attribution des crédits et le jury d'attribution du diplôme d'Etat garantit la certification des crédits de formation et permet la délivrance du diplôme d'Etat.

- **Accessibilité PSH :**

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de remise du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la masso-kinésithérapie délivré par un médecin agréé. Un accompagnement individuel peut être mis en œuvre, en lien avec l'ergonome de l'association support de l'IFRES. L'établissement est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.

- **Tarifs**

4700€ par année à l'institut (4 années) + frais universitaires.

- **Contact**

IFRES-IFMK

Pôle universitaire de Montfoulon

61250 DAMIGNY

Tel : 02 33 80 32 30

as.gaugain@ifres-alencon.com